

Face à l'état d'urgence sanitaire imposé dans le cadre de la pandémie mondiale Covid-19, **Bank Of Africa** reste mobilisée pour soutenir votre entreprise à surmonter les difficultés dues à ce contexte, et met à votre disposition le dispositif suivant :

 **Report du remboursement des échéances des crédits amortissables jusqu'à fin juin 2020.**

A cet effet, une demande de report des échéances est disponible sur le site de Bank Of Africa <https://www.bmcebank.ma/fr/covidentreprise>. La demande de report est à signer et à transmettre par scan to mail à votre Centre d'Affaires.

 **Découvert exceptionnel à des conditions avantageuses qui vous permet de faire face aux charges courantes ne pouvant être ni reportées ni suspendues.**

Ce découvert, garanti par la garantie **Damane Oxygène** de la CCG est destiné aussi bien aux entreprises disposant déjà de crédits auprès de la banque qu'à celles n'ayant pas de concours bancaires.

- **Entreprises bénéficiant déjà de crédits** : le montant du découvert correspondra au maximum à 20% des lignes de fonctionnement déjà mises en place, avec un plafond de 20 MDH. Dans le cas où les 20% des lignes de fonctionnement ne couvrent pas 3 mois de charges courantes, le plafond retenu sera de 3 mois desdites charges, sans dépasser 20 MDH.
- **Entreprises sans engagements** : le montant du découvert exceptionnel correspond à trois mois de charges courantes et est plafonné à 5 MDH.

L'utilisation du découvert doit se faire au fur et à mesure jusqu'au 30 juin 2020 et son remboursement devra être effectué au plus tard le 31 Décembre 2020 avec la possibilité de le reconvertir par la suite en crédit de consolidation à amortir sur une période ne dépassant pas les 5 ans*.

Pour bénéficier du découvert, nous vous invitons à présenter à votre Centre d'Affaires :

- Une demande de financement, en argumentant l'impact de la crise COVID-19 sur l'activité (baisse de CA, arrêt d'activité...) et sur l'effectif (effectif avant et effectif pendant la crise).
- Un tableau détaillant les charges courantes nécessaires à votre activité, ne pouvant être ni reportées ni suspendues : salaires du personnel, redevances locatives au titre des locaux exploités par l'entreprise, frais généraux (assurances, entretien...), factures d'eau, électricité, énergie, télécom, achats nécessaires liés à l'activité, ...

 **Accompagnement continu dans le financement des Importations et des Exportations**

Ces financements sont octroyés **en dirhams ou en devises** dans la cadre des lignes déjà existantes.

En devises, le financement se fera aux **Conditions de Marché** + Marge. Alors que la marge est déjà convenue, les conditions de marché varient chaque jour selon :

- Le taux Libor ou Euribor du jour ;
- La durée du financement ;
- Et le coût de revient de la devise au moment de son emprunt.

La notion de report d'échéance est également envisagée à travers une **demande de prorogation** du financement en cours à justifier par l'impact de la crise COVID sur l'activité et dont la durée doit être incluse dans le délai réglementaire de 360 j maximum pour le financement global d'une même importation (prorogation comprise).

A noter qu'une importation qui aurait été financée en devises peut-être, à son échéance, prorogée aussi bien en devises qu'en dirhams.

Tout financement en cours qui ne sera pas prorogé doit impérativement être remboursé à sa date prévue d'échéance.

Afin de financer vos opérations de commerce international dans les délais, il est important de déposer vos demandes à votre centre d'affaires au plus tard à J-5 pour anticiper sur le rallongement des délais de traitement chez les banques correspondantes (*effectif réduit en cette période*).

Par ailleurs, la souscription d'un **contrat de couverture de change** auprès de la salle des marchés de **BMCE Capital Markets** est vivement conseillé avec tout financement en devises vu le manque de visibilité sur la volatilité du MAD par rapport à l'EUR et au USD.

Différentes solutions de Banque à Distance

Dans le cadre des mesures barrières adoptées par tous pendant ce contexte particulier, nous vous recommandons de réduire vos déplacements et d'utiliser les différents canaux digitaux que Bank Of Africa met à votre disposition pour effectuer en toute sécurité l'essentiel de vos opérations bancaires, qu'elles soient domestiques ou internationales :

- **Business Online** (Cash & Trade) : Portail de global banking permettant le suivi, l'initiation et la validation de toutes vos opérations domestiques et internationales en temps réel.
- **BMCE Direct Entreprise** : Plateforme d'exécution des transactions domestiques et de règlement des facturiers (opérateurs téléphoniques, régies, droits de douane, frais de contrôle à l'import ...).
- **Direct Report** : Solution de recherche et de consultation de tous vos documents bancaires.
- **Direct Valeurs** : Interface web permettant la consultation des données chèques et LCN.
- **Scan Valeurs** : Solution informatique sécurisée de capture et de télécollecte au niveau de vos sites permettant la numérisation des valeurs et la remontée des images chèques et LCN pour traitement.

Les Chargés d'Affaires et Conseillers Clientèle **Bank Of Africa** sont à votre entière disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces mesures.